



Procès-verbal du Bureau d'Emmaüs Europe du 4 mars 2021 - Réunion par visioconférence

EMMAÛS

EUROPE

PRÉSENTS :

Carina AALTONEN (Présidente), Jean-Philippe LEGAUT (Trésorier), Simon GRAINGE, Eduardo SANCHEZ, Rosa GIL ELORDUY, Leila THOURET, Aurore QUEREL (Secrétaire),
Invitée : Maryse FAURE

SECRÉTARIAT REGIONAL EUROPE :

Véronica ACEVEDO CARO (Assistante Administration-Finances), Marie TIXIER (Responsable Evènementiel), Théo ROBIN (Responsable Solidarité), Eve POULTEAU (Déléguée Générale)

- PRÉAMBULE -

Carina : Cela fait exactement 1 an que nous avons eu notre dernière réunion tous ensemble à Montreuil. Qui aurait pu imaginer alors l'année qu'on vient de passer. Je n'ai pas quitté mon île depuis...

Aujourd'hui est aussi un jour spécial car nous accueillons de nouveau Maryse qui a été élue comme CEI et fait de nouveau le lien avec le bureau d'EI.

Un grand merci aux interprètes qui rendent tout ça possible et merci à l'équipe qui permet de garder la dynamique européenne vivante.

Je voudrai aussi vous dire que nous avons recommencé « le tour d'Europe » de nouveau avec l'Italie cela était super parce qu'il y avait une quinzaine de participants et nous avons abordé l'enjeu important pour les italiens de la transmission à de nouvelles générations de responsables des communautés, c'est un sujet qui préoccupe d'autres pays et nous reviendrons sûrement.

Le 12 mars nous rencontrerons les Pays Bas et vous êtes bien venus pour vous joindre à nous, les échanges se feront en anglais.

POINT A L'ORDRE DU JOUR	ÉCHANGES DÉBATS	CONCLUSIONS DÉCISIONS
1. QUESTIONS ADMINISTRATIVES	<p><u>Approbation du Procès-verbal du Bureau de décembre 2020.</u> Aucun ajout, aucune remarque, aucune opposition n'est faite à la proposition du Procès-verbal du Bureau de décembre 2020 par visioconférence.</p>	<p>Le Procès-verbal de la réunion de Bureau de décembre 2020 est approuvé à l'unanimité.</p>
2. ARRET DES COMPTES 2020	<p>Un excédent important, qui n'est pas structurel, mais conjoncturel Il est de 117 028 euros Précédent bureau : décision de prudence (reporter l'excédent). Reste-t-on sur cette décision ou souhaite-t-on utiliser autrement cet excédent ? Oui</p> <p>Des changements réglementaires + 1 nouvel expert-comptable, avec plusieurs points d'attention, sur lesquels nous devront trancher pour arrêter les comptes.</p> <p><u>1. Les Fonds dédiés</u> (= l'argent de la solidarité, distinct de celui du fonctionnement de l'association, financé par les cotisations)</p> <ul style="list-style-type: none"> • actuellement, quelques fonds dédiés « affectés » à des projets ou des groupes particuliers + 1 grosse somme (200 000 euros) de solidarité générale (ou « non-affectée, soit une somme d'argent importante constituée au fil des années avec les excédents de la solidarité, et aujourd'hui stagnante) • changement réglementaire : les fonds dédiés doivent être fléchés précisément et utilisés dans un délai raisonnable • deux possibilités s'offrent à nous <ul style="list-style-type: none"> a. Passer les fonds dédiés non affectés en « réserve pour projet associatif », qui apparaîtront donc dans le passif de l'association au bilan + affecter systématiquement les fonds non affectés reçus au cours de l'année (= flécher ou dépenser) pour ne pas recréer de fonds dédiés non-affectés (recommandation de l'expert-comptable) <ul style="list-style-type: none"> • Avantages <ul style="list-style-type: none"> ○ Nous nous conformons strictement à la législation 	<p>Le bureau donne son accord :</p> <ul style="list-style-type: none"> - pour affecter à la réserve pour projet associatif l'excédent 2020 (à voter en CREE) - pour passer les fonds dédiés non affectés en « réserve pour projet associatif » dans une sous-réserve « solidarité générale » - pour supprimer les provisions pour charges, en les affectant à une réserve pour projet associatif, qui pourra servir à financer les AREE par exemple et en sollicitant l'accord de la commissaire aux comptes pour que cette somme ne vienne pas gonfler l'excédent 2020. - pour transformer le report à nouveau accumulé au fil des ans en une autre ligne de réserve générale pour projet associatif, sous-réserve fonctionnement.

- Lisibilité accrue du bilan pour les groupes
- Obligation d'utiliser les fonds reçus au cours de l'année, et de hausser notre action à la hauteur des contributions des groupes (éviter de thésauriser)

- **Inconvénients**

- Si nous souhaitons utiliser l'argent de la « réserve » ainsi constituée, il faudra présenter un budget en déficit et le combler avec l'argent de la réserve (il est possible toutefois de distinguer le résultat ordinaire et le résultat exceptionnel)

b. « Affecter » la solidarité non-affectée, en fléchant de manière assez précise l'utilisation de ces fonds, par exemple, par pays, par objectif, etc. (solution retenue par Emmaüs International)

- **Avantages**

- Les fonds dédiés ne créent pas de déficit ou d'excédent, ils s'équilibrent.

- **Inconvénients**

- Penser dans un délai court l'affectation de cette somme accumulée au fil des années.
- Un degré de précision, qui nous engage pour l'utilisation future des fonds.

2. Les provisions pour charges (74 000 euros)

- Une origine historique, mais pas conforme aux règlements
- Proposition : supprimer les provisions pour charges, en les affectant à une réserve pour projet associatif, et en sollicitant l'accord de la commissaire aux comptes pour que cette somme ne vienne pas gonfler l'excédent 2020.

3. Les reports à nouveau (258 000 euros + résultat de l'exercice 2020)

- Une affectation provisoire, qui a perduré dans le temps

	<ul style="list-style-type: none"> • Proposition : transformer ce report en une réserve pour projet associatif 	
<p>3. PLAN D'ACTIVITE 2020</p>	<p>Edito : Vivre malgré la pandémie par Carina Aaltonen Les grands moments de 2020 Une action politique entre crise sanitaire et crise sociale Une année pour mieux communiquer et échanger nos pratiques Une année exceptionnelle pour la solidarité 2019 en bref Notre mouvement s'est agrandi Nos instances se sont réunies Bilan financier</p>	<p>OK pour le plan proposé</p>
<p>4. SOLIDARITE</p>	<p>Rappel du fonctionnement des programmes de solidarité. Présentation des demandes et choix. Projet du FIS cuisine pour personnes âgées isolées (les mères) : Maryse aimerait qu'on travaille avec eux sur une charte éthique de leurs autres financements notamment de recevoir de l'argent de fondation de pays non démocratiques. JP pense qu'en effet ce débat serait utile au niveau européen il a été entamé en partie lors du dernier débat du CREE il faudrait poursuivre sur ce point particulier en s'appuyant sur la charte éthique d'Emmaüs international. Eduardo ok mais il faut qu'on fasse ça avec tous les groupes, y compris en analysant les projets de solidarité. Une grande partie des objets demandés pour faire tourner cette cuisine pourrait être d'occasion, la question leur a été posée mais pas de réponse encore : à creuser avec eux et réponse plus tard. Sur le projet global plutôt ok. Projet CNZD développement d'une activité éco pour remplacer fermeture de leur boutique face à la crise covid, activité de graphisme en ligne et solution web. Simon : même si pas classique est un peu comme quand on aide un groupe d'Afrique à acheter une machine pour une faire des assiettes en terre, c'est nouvelle activité pour répondre à la crise. ok TOMS : l'année dernière TOMS a créé un restaurant associatif pour permettre à des personnes handicapées de travailler et de montrer leur importance dans la société. Ils souhaitent maintenant développer une</p>	<p>FIS : attente de complément d'information sur possibilité de matériel de seconde main (valider par e-mail) CNZD : ok Toms : ok Brat albert camion : ok demande classique Nasha khata : déjà validée l'année dernière : ok</p> <p>Le Bureau donne un avis favorable pour présenter au CREE ces demandes sous réserve qu'elles soient éligibles dans les autres programmes proposés.</p>

	<p>activité de livraison à domicile pour s'adapter à la crise (jusqu'à présent ils on déjà fait de la vente à emporter) Ok Brat albert camion : ok demande classique Nasha khata : déjà validée l'année dernière : ok</p> <p>Affectation : Deux projets peuvent être éligibles dans les programmes de la FAP et d'Emmaüs International FAP : NASHA KHATA EI : FIS Il faudrait poser la question à EI, pour voir s'ils estiment aussi que ces projets conviennent aux critères de ces programmes.</p>	
<p>5. ODJ DU PROCHAIN CREE</p>	<p>Questions : Doit-on allonger le temps prévu pour une réunion additionnelle du CREE sur les DN pour ajouter les autres questions sur les sages, l'élection des CEI et les calendriers de l'AM et des AR ? Oui prévoir 3 heures avec une pause, envoyer un sondage au CREE et voir si nous souhaitons ajouter d'autres questions (en plus de celles que nous avons déjà travaillées sur les DN). Doit-on privilégier un temps de débat d'une cinquantaine de minutes ou une présentation orale de la situation des différents pays ? Oui pour le débat : demander l'envoi par écrit de l'actu des pays et si une des actualités reçues nécessite un échange Doit on accorder du temps à l'entrée des nouveaux groupes ou le faire seulement un CREE sur 2 ? C'est important pour les nouveaux groupes de pouvoir rapidement voir leur demande d'adhésion prise en compte donc on maintien ce temps au prochain CREE.</p> <p>Première proposition d'ordre du jour : 1. Intro et approbation PV : 10 min 2. Approbation du rapport d'activité : 10 min 3. Clôture des comptes en présence de la CAC : 30 minutes 4. Solidarité : 40 min</p>	

	<p>5. Entrée de nouveaux groupes : 2 affiliés espagnols ? + FR ? 20 min</p> <p>6. DN, sages et CEI : avis sur les propositions du groupe de travail suite à la rencontre début avril pour proposition à EI et réflexion : 20 min</p> <p>7. Débat à préciser : sur la façon d’aborder les enjeux européens des valeurs communes à l’heure du passage de relais entre générations et au sortir d’une crise qui invite à remettre à plat nos pratiques pour y faire face ? Sur les enjeux d’accompagnement des nouveaux groupes et des pays qui veulent créer des ON ? Ou suite des échanges sur « comment aider plus » démarré au dernier CREE ? Ou voir suite au point d’info sur la France.</p>	
<p>6. SITUATION EN FRANCE</p>	<p>Résumé de la situation en France.</p> <p>Le sujet de l’appel aux dons pointé du doigt par EI n’est pas le seul sujet de tension actuellement.</p> <p>Un problème sur lequel toutes les parties prenantes sont d’accord est que l’organisation des communautés au sein d’Emmaüs France doit être retravaillée, elle ne fonctionne pas depuis plusieurs années pour diverses raisons.</p> <p>L’une de ces raisons est le fait que la moitié des salariés responsables des communautés sont employés et accompagnés par une association interne à la branche 1 mais avec son propre projet politique depuis 2017. Alors que dans un même temps les élus de ces communautés sont eux accompagnés par la branche 1. La B1 accompagne par ailleurs l’autre moitié des communautés françaises. Des échanges sont en cours depuis plusieurs mois pour trouver un meilleur fonctionnement mais ils ne satisfont pas cette association (qui s’appelle l’ACE).</p> <p>Par ailleurs, les responsables des communautés de cette association ACE principalement, mais aussi d’autres communautés trouvent que les communautés ne sont pas assez entendues au sein de la fédération et que les valeurs des communautés ne sont plus respectées.</p> <p>Une dizaine de ces communautés a constitué un collectif le 22 janvier qui a récemment envoyé à toutes les communautés de France 4 pétitions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 concernant les modes de calcul des cotisations d’EF (ils demandent un boycott en attendant), - 1 concernant l’Appel à la générosité du public (AGP) qu’ils souhaitent ne pas renouveler (nous y reviendrons) 	<p>Le bureau est d’accord pour que la position d’Emmaüs Europe reste celle d’un dialogue avec Emmaüs France et que nous réfléchissions aussi plus largement en organisant le débat à l’échelle européenne sur les valeurs que nous portons au-delà du statut juridique des uns et des autres et sur la question des financements.</p>

- 2 autres concernant 2 groupes de la B 3.

En effet ce sentiment de manque de reconnaissance d'une partie des communautés française par rapport à l'évolution du mouvement en France est aussi dû au développement plus important au cours des dernières années des 2 autres branches (logement/ social et insertion), en partie par le fait des communautés elles-mêmes qui ont créé des associations d'aide aux personnes surendettées pour lutter contre les causes de la misère, les Sos familles dans la branche 2, ou des plateformes textiles donnant du travail en insertion à des personnes éloignées de l'emploi dans la B 3 pour gérer leur surplus textile. Mais aussi du fait de la popularité d'Emmaüs en France qui attire de nombreuses associations d'insertion.

Ces tensions s'inscrivent aussi dans une longue histoire de dissensions autour de l'idée de fédération (qui correspond aux « gestionnaires » ou pragmatiques d'Emmaüs) versus confédération (pour les plus libertaires qui craignent de perdre leur liberté) (ce débat est largement partagé dans le monde associatif français).

Ces différentes visions de l'organisation et de vision du développement vont commencer à être débattues à la prochaine AG pour faire le bilan de 10 ans de la dernière réforme de la fédération.

Il faut aussi rappeler que ce n'est qu'en 1985 que les 7 familles de communautés qui existaient en France à l'époque se sont réunies pour tenter de fonctionner de façon plus coordonnée et qu'il y avait de grandes divergences entre les principales familles. Elles ont dû aussi se coordonner au fil des ans avec des groupes qui ne sont pas des communautés mais représentent tout autant l'esprit d'Emmaüs les associations d'habitat, les comités d'amis, etc.

Pour compléter sur la situation difficile de la B1, branche communautaire, la directrice qui avait été recrutée il y a 3 ans vient d'être licenciée pour des raisons liées à son travail mais cela souligne aussi la difficulté de ce poste lié à l'organisation : la précédente DGA avait aussi été licenciée par une autre équipe de direction et le précédent VP de la B1 avait démissionné alors que l'équipe du CA et de la DG était différente. Le VP en charge de la B1 a aussi démissionné le mois dernier mais sans lien avec le licenciement de la DGA pour lequel il était d'accord. 3 autres élus de la B1 ont démissionné en disant que le fonctionnement de la B1 n'était pas

satisfaisant et qu'ils ne sentaient pas écoutés par le CA d'EF, des élections interne sont en cours.

Ces questions d'organisation du mouvement en France et de choix de développement pour les prochaines années sont importantes et renvoient pour partie à des discussions qui pourraient aussi être menées au niveau européen. Elles ont en tout cas commencé en France et si les avis divergent au moins le débat existe.

Le sommet de l'iceberg : l'appel aux dons (Appel à la générosité du public (AGP))

Au début du premier confinement Emmaüs France a lancé un appel aux dons alors que cela n'avait pas été fait au nom d'Emmaüs depuis 1984.

Emmaüs international était alors intervenu pour demander que l'appel soit fait au nom de tous les groupes du monde et non seulement des groupes français. Emmaüs France qui était déjà avancé dans sa démarche et l'avait lancée avec en tête sa mission de fédération nationale uniquement a refusé de revenir en arrière. Ceci pour des raisons de simplicité de communication et aussi comme cela était une première pour eux par peur que l'objet ne soit pas assez clair pour rentrer dans les exigences légales. EF a plaidé que les groupes français étant les plus gros contributeurs d'EI le fait de les préserver par cet appel leur permettrait de continuer d'aider les groupes du reste du monde.

Carina et Simon ne s'en sont pas plus inquiété que ça vu la situation de crise auxquels les pays faisaient face à ce moment-là, d'autres pays avaient d'ailleurs lancé un appel aux dons sans inclure EI : Italie, UK, des groupes roumains.

Plusieurs communautés françaises (en grande partie les mêmes qui sont actives dans le collectif du 22 janvier) ont soutenu la demande d'EI en demandant que l'appel soit élargi et qu'EF contribue à l'appel qu'EI venait de lancer avec EE. Emmaüs France qui avait déjà donné les 50 000 euros prévus pour l'AG mondiale au fonds de solidarité international a ensuite donné 350 000 finançant ainsi la moitié de l'appel aux dons d'EI. L'Italie et UK ont aussi contribué à cet appel en tant qu'ON ou en trouvant des fonds de fondation. Nous en avons parlé en bureau à l'époque.

Ce que les communautés mobilisées et EI défendent aujourd'hui c'est le fait de ne pas recommencer l'appel aux dons. Cela a déjà été demandé au sein du CA d'EF et la communication sur l'appel s'est arrêtée fin décembre,

les donateurs ont été remerciés en janvier mais pas relancés car l'engagement était de reparler de la poursuite de ce débat à l'AG. Depuis, un programme pour une série de débats sur la relance ou non de l'appel a été décidé fin janvier et va commencer. (PS suite aux échanges : les dons sont toujours possibles conformément aux décisions des AG de 2017 et 2018 mais il n'y a pas de nouvelle communication, de même on peut faire des dons à EI sur leur site).

Une partie du CA d'EF et de l'équipe salariée aurait souhaité poursuivre pour ne pas perdre le contact avec ces premiers donateurs et parce qu'ils pensent que les groupes Emmaüs et principalement les communautés ont besoin d'argent pour accueillir dans de meilleures conditions et accueillir un plus grand nombre de personnes face à la crise qui s'annonce.

Les arguments contre l'appel aux dons sont développés dans le courrier d'EI.

Pour rappel en 1984 quand l'abbé Pierre avait relancé un appel au don qui avait permis à Emmaüs de revenir sur la scène médiatique française 30 ans après le premier appel, des voix s'élevaient dénonçant la dimension caritative de cette marche et le manque de radicalité politique du message.

Point sur la position d'EE jusqu'à présent :

Depuis l'apparition des tensions entre EI et EF autour de l'appel à don en avril puis des tensions entre certains groupes français et Emmaüs France qui ont suivi, Carina et Simon ont tenté à plusieurs reprises d'organiser une rencontre avec EF et EI pour discuter des différences de point de vue et voir comment avancer ensemble. Mais cela a été compliqué pour EI, il a fallu passer du temps à discuter du sujet de cette potentielle rencontre puis à trouver une date puis finalement EI a voulu demander à EF que leurs VP participent aussi à la rencontre. Toutes ces propositions ont été acceptées par EE et EF qui avaient encore proposé des dates fin janvier. Carina avait relancé EI la semaine dernière qui vient de répondre que ce serait possible le 25 ou le 30 mars. Evidemment maintenant qu'EI a déjà donné la vision du bureau d'EI à l'ensemble des groupes du monde sur la façon dont la France devrait conclure son débat interne l'objet du rendez-vous va sans doute être différent de ce qui avait été proposé par EE en juillet dernier et qui visait à rétablir un dialogue.

Echanges :

Simon il faut garder en tête que tout ça concerne 1 pays et qu'en tant qu'Emmaüs Europe nous devons penser en terme d'impact plus large même si la France est un pays essentiel pour le mouvement et le plus grand.

Aurore : Le fait que le CA d'Emmaüs France avait décidé d'arrêter l'appel au don devrait suffire pour qu'on n'y revienne plus. Or le fait de consulter les groupes ne respecte pas cette décision du CA.

Je pense aussi que la France a une responsabilité internationale que n'ont pas à avoir les autres groupes, on ne peut pas exiger la même chose de l'Italie ou de UK par exemple.

Des élections vont avoir lieu et le comité de la branche communautaire est en train de se reconstituer notamment avec Antoine Sueur qui est un des piliers du mouvement. Donc la branche communautaire devrait pouvoir mieux fonctionner et pourra être entendue. Je crois qu'il n'y a pas de tension entre les branches et qu'il faut dire ce avec quoi on n'est pas d'accord mais il faut qu'on apaise les tensions et je crois qu'un renouveau va venir avec l'assemblée générale (prévue fin mai).

Maryse : Ce n'est pas un problème entre EI et EF. EI a pointé des problèmes et le CA d'Emmaüs France se réveille, le comité des sages français aussi. Le problème est aussi que la branche 3 a beaucoup grossi et comprend de plus en plus d'entreprises (d'insertion) et dans les entreprises la solidarité on n'en parle pas et qu'Emmaüs France est géré comme une entreprise avec 80 salariés et l'équipe salariée a un peu trop pris le pas sur le CA ces derniers temps mais celui-ci se réveille et c'est important.

Rosa : La dernière fois qu'on a parlé de ça à Emmaüs international ce qui a été présenté c'est surtout la question du principe de solidarité : Emmaüs France a récolté des millions et n'en donne pas assez à Emmaüs international. Il y avait un autre pan du conflit : comment on s'adresse au public pour demander un soutien financier.

Il y a aussi là une occasion de clarifier les choses : en Espagne beaucoup de groupes sont des entreprises d'insertion mais on ne prend pas les décisions comme une entreprise, peut être que la ligne est plus facile à franchir pour nous que pour une association mais il est important qu'on

rediscute de tout cela, qu'on profite de ce moment pour mieux se connaître. La France c'est LE pays, le plus important au sein d'Emmaüs et lorsqu'un débat a lieu en France il peut avoir un effet papillon sur le reste du monde. Ce même débat nous l'avons eu en Espagne et ça a créé des tensions mais ce n'est pas arrivé jusqu'à EI. Ce n'est pas le statut juridique d'une structure qui compte mais ses valeurs. Aujourd'hui cela pourrait être l'occasion d'en parler tous ensemble.

Attention ce n'est pas parce que nous sommes des entreprises d'insertion que nous sommes comme des entreprises capitalistes ce sont nos valeurs qui comptent.

Simon vous avez raison notre rôle en tant que structures internationales devrait être d'organiser le débat qui est beaucoup plus large que celui de l'appel aux dons.

JP : Concernant le courrier d'EI. J'ai trouvé qu'il y avait des choses très intéressantes parmi les questions soulevées mais j'ai été étonné d'apprendre qu'un tel texte n'avait pas été soumis au CA. Nous avons besoin de discussions sur les fondamentaux du mouvement comme ceux-ci, et c'est aussi à prévoir à l'AG mondiale, là c'est dommage que ce ne soit pas discuté. Pour entrer dans une logique plus constructive il faut qu'on arrive à trouver des temps non seulement à l'AG française mais aussi au niveau européen et international.

Simon : Je suis d'accord cela aurait eu plus de poids si cela avait été discuté au CA d'EI et aussi si on avait consulté Emmaüs Europe car cette prise de position impacte d'autres pays que la France et il aurait été bon d'être consulté.

Eduardo : Je suis tout à fait d'accord avec ce qu'à dit Rosa. il y a débat interne permanent entre deux visions différentes de mouvement : maintenir des communautés de vie ou mettre en place des entreprises d'insertion sociale par le travail. On a longtemps évité ce débat mais il faut essayer de se comprendre les uns les autres nous essayons tous de faire vivre les valeurs d'Emmaüs dans des contextes différents. Il faut vraiment avoir ce débat à l'échelle européenne.

Maryse : Depuis l'appel aux dons français le bureau d'EI a échangé avec Carina et Simon et nous n'étions pas toujours d'accord mais cela a duré plusieurs mois Il y a 15 jours j'ai écrit aux CEI et je suis désolée si ça en a froissé certains mais pour moi c'était important de parler. C'est vrai que le

	<p>massage d'EI est aussi parti un peu vite mais on a été assailli par des groupes en France qui voulaient qu'Emmaüs international se positionne on a depuis reçu beaucoup d'appui notamment d'anciens du mouvement en France. Oui ce serait bien qu'on ait ces débats pour l'Assemblée mondiale sur les valeurs et sur la façon dont les groupes se débrouillent pour vivre et oui il faut qu'on travaille à des débats en Europe avant.</p> <p><u>Aurore</u> : Depuis 2002 il y a de problèmes entre EI et EF donc c'est bien au-delà des équipes en place aujourd'hui je ne suis pas choquée du fait que le CA n'ai pas été consulté mais il fallait mettre ces questions sur la table c'est important de dire pourquoi à la base on est pour cette position exprimée aujourd'hui par EI. Et je pense que ça va permettre d'en discuter</p> <p><u>Carina</u> : Ce qui est problématique pour moi c'est ce que les 5 membres du bureau d'EI, seulement 5 personnes, aient délivré une position conclusive sur les appels à la générosité du public sans en débattre. Ils délivrent là aussi une vision très française sans prendre en compte le fait que d'autres ON font la même chose, comme le disait Simon une partie importante des ressources d'Emmaüs UK vient de l'appel à la générosité du public.</p> <p>Nous essayerons d'avoir une rencontre avec EF et EI pour voir si on peut quand même avancer dans le dialogue, et essayer non pas de diviser mais de se retrouver de façon pacifique.</p> <p>Eve : êtes-vous bien ok pour maintenir cette position de dialogue avec EF ?</p> <p>ok. Nous reviendrons vers le bureau pour proposer de poursuivre ce débat au CREE à partir des pistes évoquées dans le point précédent et suite à ces échanges.</p>	
<p>7. GRILLE SALARIALE</p>	<p>Une augmentation de salaire est proposée pour Marie Tixier et Théo Robin :</p> <p>Ces salariés ont maintenant plusieurs années d'expérience (3,5 pour Théo et 7 pour Marie) et pour les motiver dans leur poste et pour pouvoir mettre en œuvre les nouvelles orientations 2020-2024, et ne pas tout faire porter sur le poste de DG, des nouvelles missions leur ont été confiées :</p> <p>Le poste solidarité est plus impliqué avec la DG dans le processus d'entrée en probation des nouveaux groupes et leur accompagnement ainsi que sur l'accompagnement des projets de solidarité. Il est aussi missionné pour rédiger des outils comme le Guide des transports.</p>	<p>Le bureau adopte la nouvelle grille des salaires et valide l'augmentation des salaires de Théo vers la catégorie 3b et Marie Tixier vers la catégorie 4.</p>

Le poste évènementiel a quant a lui été développé dans un poste communication. Avec notamment la mise en forme de la lettre d'info et parfois la rédaction d'articles pour le site et la lettre d'info et une implication forte dans la création du nouveau site (rédaction d'articles, suivi de plus en plus important avec l'équipe technique de réalisation après cadrage avec la DG). Elle sera aussi en charge d'élaborer un module en ligne de la formation « Emmaüs quelle Europe ! ». Ses missions se font toujours sous la supervision de la DG mais avec de plus en plus d'autonomie (pratiquement totale pour l'animation du compte Instagram par exemple).

Par ailleurs Marie a été formée au logiciel graphique Indesign à l'automne et elle met maintenant en forme les versions anglaise et espagnoles de nos documents sur la base du document en français réalisé par une graphiste. Cela nous fait faire des économies substantielles (450 euros par rapport) et apporte une dimension technique à son poste.

Enfin chaque salarié « Responsable » va animer à tour de rôle une séance d'échange de pratiques (préparé avec la DG).

→ Pour les salariés actuellement en place une augmentation de salaire a donc semblé légitime à la DG.

Pourquoi une grille des salaires ?

Même au sein d'une petite équipe comme celle-ci une grille de salaire permettant une évolution de poste sur la base de critères clairs a paru nécessaire aux coprésidents. Cela afin de pouvoir étudier la demande actuelle mais aussi de pouvoir anticiper des recrutements futurs avec des perspectives d'évolution.

Elle s'inspire de la grille d'Emmaus International sur la structure des postes et les niveaux de salaires proposés sont ceux d'EI. A noter qu'EI propose en plus un 13eme mois calculé sur la moyenne des salaires de l'association.

Plus aucun point n'étant à l'ordre du jour, la présidente lève la séance.

Carina AALTONEN
Président d'Emmaüs Europe

Aurore QUEREL
Secrétaire d'Emmaüs Europe